

RCS : COMPIEGNE

Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

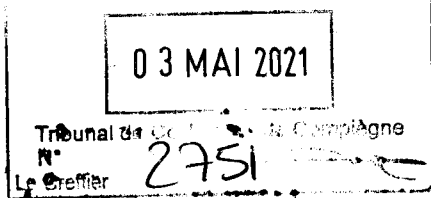
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01013

Numéro SIREN : 813 955 911

Nom ou dénomination : A2P INFO & SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 03/05/2021 sous le numéro de dépôt 2751



A2P INFOS & SERVICES
34 RUE CHARLES DE GAULLE
60800 CREPY EN VALOIS

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

AGORA SEA

1 AV SADI CARNOT

60800 CREPY EN VALOIS

Téléphone 0364234467

Télécopie

Numéro SIRET 50472325500031

N° 2065-SD
(2019)

IMPTOT SUR LES SOCIETES

Date de déclaration

01012018

31122018

Régime d'imposition

☒

Régime réel normal

☐Déclaration en tant que : ☐ Société soumise à l'impôt de groupe ☐ Société soumise à l'impôt☐ Régime réel normal de taxation au forfait ☐ Régime réel normal de taxation au forfaitAdresse du siège social ou du lieu principal d'exploitation
SIE DE SENLIS
20 CHAUSSEE BRUNEAUT
20/24 CHAUSSEE BRUNEAUT
60309 SENLISAdresse du siège social ou du lieu principal d'exploitation
différente de l'adresse du siège social ou du lieu principal d'exploitation

A IDENTIFICATION

A2P INFOS & SERVICES
34 RUE CHARLES DE GAULLE

60800 CREPY EN VALOIS

81395591100017

B ACTIVITE

Activités exercées (souligner l'activité principale) :
ASSISTANCE MAINTENANCE DEPANNASi vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le régime : (art. 2065 A du CGI)

Pour les sociétés filiales de sociétés mères, indiquer le nom et l'adresse de la société mère

n° SIRET

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1. Résultat net	591				
2. Plus-values					
3. Abattements et exonérations					
4. Plus-values					
5. Abattements et exonérations					
6. Plus-values					
7. Abattements et exonérations					
8. Plus-values					
9. Abattements et exonérations					
10. Plus-values					
11. Abattements et exonérations					
12. Plus-values					
13. Abattements et exonérations					
14. Plus-values					
15. Abattements et exonérations					
16. Plus-values					
17. Abattements et exonérations					
18. Plus-values					
19. Abattements et exonérations					
20. Plus-values					
21. Abattements et exonérations					
22. Plus-values					
23. Abattements et exonérations					
24. Plus-values					
25. Abattements et exonérations					
26. Plus-values					
27. Abattements et exonérations					
28. Plus-values					
29. Abattements et exonérations					
30. Plus-values					
31. Abattements et exonérations					
32. Plus-values					
33. Abattements et exonérations					
34. Plus-values					
35. Abattements et exonérations					
36. Plus-values					
37. Abattements et exonérations					
38. Plus-values					
39. Abattements et exonérations					
40. Plus-values					
41. Abattements et exonérations					
42. Plus-values					
43. Abattements et exonérations					
44. Plus-values					
45. Abattements et exonérations					
46. Plus-values					
47. Abattements et exonérations					
48. Plus-values					
49. Abattements et exonérations					
50. Plus-values					
51. Abattements et exonérations					
52. Plus-values					
53. Abattements et exonérations					
54. Plus-values					
55. Abattements et exonérations					
56. Plus-values					
57. Abattements et exonérations					
58. Plus-values					
59. Abattements et exonérations					
60. Plus-values					
61. Abattements et exonérations					
62. Plus-values					
63. Abattements et exonérations					
64. Plus-values					
65. Abattements et exonérations					
66. Plus-values					
67. Abattements et exonérations					
68. Plus-values					
69. Abattements et exonérations					
70. Plus-values					
71. Abattements et exonérations					
72. Plus-values					
73. Abattements et exonérations					
74. Plus-values					
75. Abattements et exonérations					
76. Plus-values					
77. Abattements et exonérations					
78. Plus-values					
79. Abattements et exonérations					
80. Plus-values					
81. Abattements et exonérations					
82. Plus-values					
83. Abattements et exonérations					
84. Plus-values					
85. Abattements et exonérations					
86. Plus-values					
87. Abattements et exonérations					
88. Plus-values					
89. Abattements et exonérations					
90. Plus-values					
91. Abattements et exonérations					
92. Plus-values					
93. Abattements et exonérations					
94. Plus-values					
95. Abattements et exonérations					
96. Plus-values					
97. Abattements et exonérations					
98. Plus-values					
99. Abattements et exonérations					
100. Plus-values					

D IMPUTATIONS

(cf. la notice de la déclaration 2065)

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS

(cf. notice)

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

1. Si vous êtes soumise ou désignée au dépôt de la déclaration pays par pays, indiquez le nom, l'adresse et le numéro d'identification de l'entreprise.

2. Si vous êtes soumise ou désignée au dépôt de la déclaration pays par pays, indiquez le nom, l'adresse et le numéro d'identification de l'entreprise.

3. Si vous êtes soumise ou désignée au dépôt de la déclaration pays par pays, indiquez le nom, l'adresse et le numéro d'identification de l'entreprise.

4. Si vous êtes soumise ou désignée au dépôt de la déclaration pays par pays, indiquez le nom, l'adresse et le numéro d'identification de l'entreprise.

5. Si vous êtes soumise ou désignée au dépôt de la déclaration pays par pays, indiquez le nom, l'adresse et le numéro d'identification de l'entreprise.

6. Si vous êtes soumise ou désignée au dépôt de la déclaration pays par pays, indiquez le nom, l'adresse et le numéro d'identification de l'entreprise.

7. Si vous êtes soumise ou désignée au dépôt de la déclaration pays par pays, indiquez le nom, l'adresse et le numéro d'identification de l'entreprise.

8. Si vous êtes soumise ou désignée au dépôt de la déclaration pays par pays, indiquez le nom, l'adresse et le numéro d'identification de l'entreprise.

9. Si vous êtes soumise ou désignée au dépôt de la déclaration pays par pays, indiquez le nom, l'adresse et le numéro d'identification de l'entreprise.

10. Si vous êtes soumise ou désignée au dépôt de la déclaration pays par pays, indiquez le nom, l'adresse et le numéro d'identification de l'entreprise.

11. Si vous êtes soumise ou désignée au dépôt de la déclaration pays par pays, indiquez le nom, l'adresse et le numéro d'identification de l'entreprise.

12. Si vous êtes soumise ou désignée au dépôt de la déclaration pays par pays, indiquez le nom, l'adresse et le numéro d'identification de l'entreprise.

13. Si vous êtes soumise ou désignée au dépôt de la déclaration pays par pays, indiquez le nom, l'adresse et le numéro d'identification de l'entreprise.

14. Si vous êtes soumise ou désignée au dépôt de la déclaration pays par pays, indiquez le nom, l'adresse et le numéro d'identification de l'entreprise.

15. Si vous êtes soumise ou désignée au dépôt de la déclaration pays par pays, indiquez le nom, l'adresse et le numéro d'identification de l'entreprise.

16. Si vous êtes soumise ou désignée au dépôt de la déclaration pays par pays, indiquez le nom, l'adresse et le numéro d'identification de l'entreprise.

17. Si vous êtes soumise ou désignée au dépôt de la déclaration pays par pays, indiquez le nom, l'adresse et le numéro d'identification de l'entreprise.

18. Si vous êtes soumise ou désignée au dépôt de la déclaration pays par pays, indiquez le nom, l'adresse et le numéro d'identification de l'entreprise.

19. Si vous êtes soumise ou désignée au dépôt de la déclaration pays par pays, indiquez le nom, l'adresse et le numéro d'identification de l'entreprise.

20. Si vous êtes soumise ou désignée au dépôt de la déclaration pays par pays, indiquez le nom, l'adresse et le numéro d'identification de l'entreprise.

21. Si vous êtes soumise ou désignée au dépôt de la déclaration pays par pays, indiquez le nom, l'adresse et le numéro d'identification de l'entreprise.

22. Si vous êtes soumise ou désignée au dépôt de la déclaration pays par pays, indiquez le nom, l'adresse et le numéro d'identification de l'entreprise.

DE LA SOCIÉTÉ
et Date de clôture de l'exercice

SOCIÉTÉ
Société

J DIVERS

NOM ET ADRESSE DE LA SOCIÉTÉ (voir les explications figurant sur la notice)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (voir les explications figurant sur la notice)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLTL)

(voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater du CGI)
MVLTL - Société A	
MVLTL - Société B	
MVLTL - Société C	
MVLTL - Société D	

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

**SUIVI DES INTERETS DUS A DES SOCIETES LIEES OU REMUNERANT
DES EMPRUNTS GARANTIS PAR DES SOCIETES LIEES DIFFERES
EN APPLICATION DE L'ARTICLE 212 DU CGI**

Dénomination de l'entreprise	A2P INFOS & SERVICES	N°Siret	81395591100017
Adresse	34 RUE CHARLES DE GAULLE 60800 CREPY EN VALOIS		

I - QUOTITE D'INTERETS DIFFERES AU TITRE DE L'EXERCICE

Intérêts déductibles (cf. I de l'article 212 du CGI) versés à des entreprises liées ou rémunérant des emprunts garantis par des sociétés liées au titre de l'exercice	(a)	
Moyenne des sommes mises à disposition par des entreprises liées au titre de l'exercice	(b)	
Montant des capitaux propres au début ou à la fin de l'exercice ⁽¹⁾	(c)	9 998
Ratio d'endettement = (a) x [1,5 x (c) / (b)]	(d)	
Résultat courant avant impôts de l'exercice ⁽²⁾	(e)	591
Dotations aux amortissements de l'exercice et quote-part de loyer de crédit-bail prise en compte dans le prix de levée d'option	(f)	
Ratio de couverture d'intérêts = 25% x [(e) + (f) + (a)]	(g)	148
Ratio d'intérêts servis par des entreprises liées = montant des intérêts reçus des entreprises liées	(h)	
Montant le plus élevé des trois ratios [(d) ou (g) ou (h)]	(i)	148
FRACTION D'INTERETS DIFFERES AU TITRE DE L'EXERCICE = (a) - (i) [Si (j) < 150 000 euros indiquer 0]	(j)	0

II- SUIVI DES INTERETS DIFFERES

Stock d'intérêts différés à l'ouverture de l'exercice ⁽³⁾	Créés au titre du dernier exercice clos	(k)	
	Créés antérieurement au dernier exercice clos	(l)	
Montant de la décote ⁽⁴⁾ = (l) x 5%	(m)		
Stock d'intérêts différés restant à imputer après décote à l'ouverture de l'exercice = (k) + (l) - (m)	(n)		
Plafond d'intérêts différés imputables au titre de l'exercice = (g) - (a) [si (o) < 0, indiquer 0]	(o)	148	
Montant d'intérêts différés issus d'exercices antérieurs et imputés au titre de l'exercice ⁽⁵⁾	(p)		
Stock d'intérêts différés à la clôture de l'exercice = (n) + (j) - (p) ⁽⁶⁾	(q)		

(1) ou montant du capital social à la fin de l'exercice si la société respecte les dispositions édictées par le code de commerce et plus particulièrement les articles L223-42, L225-248 et L241-6 et L242-29 de ce code.

(2) solde intermédiaire de gestion comptable déterminé dans les conditions prévues par l'article 532-7 du plan comptable général (ligne GW du tableau n°2052).

(3) Pour les membres d'un groupe fiscal, ce stock se limite aux intérêts différés non encore imputés créés avant la date d'entrée dans le groupe, ainsi qu'à ceux transférés sur agrément à la société membre bénéficiaire des apports à l'issue d'opération de restructuration (cf 6 de l'article 223 I, et II de l'article 209 du CGI).

(4) en cas d'application de la tolérance prévue au n° 140 du BOI-IS-BASE-35-20-40-10 (exercice d'une durée inférieure à 12 mois) porter en (m) le montant de la décote à son prorata en mois étant précisé que pour apprécier la durée de l'exercice tout mois entamé est pris en compte pour un mois plein.

(5) (p) = (o) dans la limite de (n).

(6) Pour les membres d'un groupe fiscal, il convient de ne pas majorer le stock de la variable (j) (cf. 13ème alinéa de l'article 223B du CGI).

Désignation de l'entreprise		A2P INFOS & SERVICES		34 RUE CHARLES DE GAULLE		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		60800 CREPY EN VALOIS					
SIRET		8 1 3 9 5 5 9 1 1 0 0 0 1 7					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122018		31122017	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014	1 650	016		1 650	1 650
	Immobilisations corporelles*	028		030			
	Immobilisations financières* (1)	040	1 925	042		1 925	1 925
	Total I (5)	044	3 575	048		3 575	3 575
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060	3 250	062		3 250
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	2 409	070		2 409	6 954
		072	1 156	074		1 156	741
	Valeurs mobilières de placement	080	50	082		50	50
	Disponibilités	084	2 086	086		2 086	2 770
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	8 951	098		8 951	14 007
	Total général (I + II)	110	12 526	112		12 526	17 582
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		5 000		5 000	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132					
	Report à nouveau	134		6 241		2 602	
	Résultat de l'exercice	136		(1 243)		3 639	
	Provisions réglementées	140					
Total I	142		9 998		11 241		
Provisions pour risques et charges	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		2 293		2 087	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172		235		4 253	
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176		2 528		6 341		
Total général (I + II + III)	180		12 526		17 582		
RENVois	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		1 925	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197			(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

2

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2019

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: A2P INFOS & SERVICES		Néant ☐			
A - RESULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31122018	Exercice N-1 clos le 31122017		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210	61 858	57 658	
	Production vendue { biens services * }	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
			217		218	33 651	37 701
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226			
Autres produits			230	20	98		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	95 529	95 457	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	38 853	36 284	
	Variation de stock (marchandises) *			236	243	(719)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240			
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	54 856	52 884	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	505	244	952	1 469	
	Rémunérations du personnel *			250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252			
	Dotations aux amortissements *			254			
	Dotations aux provisions			256			
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		260	36	82	
	Total des charges d'exploitation (II)				264	94 939	90 000
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	590	5 457	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	1	1	
	Produits exceptionnels (IV)			290			
	Charges financières (V)			294			
	Charges exceptionnelles (VI)	347		300	1 636		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)	348		306	197	1 819	
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	(1 243)	3 639	
B - RESULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					
Régénérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	197		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	1 636		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		987	127		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		989	138		
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 duodecies)	990		991			
	Divers * ZFA (44 quater-decies)	345		346			
	Investissements outre-mer	344		346			
	Créance due au report en arrière du déficit			346			
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	591	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360	
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	591	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C2019

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : A2P INFOS & SERVICES										Néant ☐	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *											
ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice											
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406													
	Autres	410	1 650	412		414		416	1 650												
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426													
	Constructions	430		432		434		436													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446													
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456													
	Matériel de transport	460		462		464		466													
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476													
Immobilisations financières		480	1 925	482		484		486	1 925												
TOTAL		490	3 575	492		494		496	3 575												
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																					
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506													
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516													
	Constructions	520		522		524		526													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536													
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546													
	Matériel de transport	550		552		554		556													
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566													
TOTAL		570		572		574		576													
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																			
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10										
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
					⑤	19 %	15 % ou 12,80 %	0 %													
						⑥	⑦	⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579	Régularisations		590	583	594	595													
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591														
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **A2P INFOS & SERVICES**Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations		Reprises				
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Terrains	710		715		2		
Constructions	720		725		3		
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4		
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5		
Matériel de transport	750		755		6		
Autres immobilisations corporelles	760		765		7		
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		
				780			

II DEFICITS REPORTABLES			III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits imputés	983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	
Déficits reportables	984				
Déficits de l'exercice	860				
Total des déficits restant à reporter	870				

IV DIVERS		
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	16 839
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	12 137
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : A2P INFOS & SERVICES		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2018		et clos le : 31/12/2018	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	95 509	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106	95 509	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	20	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144	20	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121	69 680	
Variation négative des stocks	145	243	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	14 409	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	36	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	84 368	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	11 161
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF)	117		
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		
Effectifs au sens de la CVAE	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ 1 / 0 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET 81395591100017

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE A2P INFOS & SERVICES

ADRESSE (voie) 34 RUE CHARLES DE GAULLE

CODE POSTAL 60800 VILLE CREPY EN VALOIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0

(1) Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET 81395591100017

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE A2P INFOS & SERVICES

ADRESSE (voie) 34 RUE CHARLES DE GAULLE

CODE POSTAL 60800 VILLE CREPY EN VALOIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise **A2P INFOS & SERVICES**du **01/01/2018**Adresse **34 RUE CHARLES DE GAULLE****60800 CREPY EN VALOIS**au **31/12/2018**

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRENOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice (total col. 9 + total col. 10) ⑩		- de l'exercice ⑩	(1 020)
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	5 458
Nom et qualité du signataire M. BOREL ALEXANDRE PRESIDENT		A CREPY EN VALOIS, le 10/05/2019 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **A2P INFOS & SERVICES** relatifs à l'exercice du **01/01/2018** au **31/12/2018**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 12 526 euros

Chiffre d'affaires : 95 509 euros

Résultat net comptable : -1 243 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à CREPY EN VALOIS

Le 10/05/2019

Signature

Questionnaire en matière de lutte contre le blanchiment 1/2

Vigilance vis-à-vis de l'entité	Oui	Non	NA	Impact	Observations
Le dossier contient-il des documents officiels d'identité actualisés (K-Bis et autres) ?	☐	☐	☒		
Existe-t-il des changements juridiques fréquents de structures ou d'associés/dirigeants ?	☐	☐	☒		
L'entité a-t-elle subi un contrôle fiscal avec des redressements importants ?	☐	☐	☒		

Vigilance vis-à-vis du bénéficiaire	Oui	Non	NA	Impact	Observations
Connaissons-nous les associés directs détenant plus de 25% des droits de vote ou du capital ou les dirigeants ?	☐	☐	☐		
Avons-nous rencontré le(s) dirigeants effectif(s) ?	☐	☐	☐		
Existe-t-il fréquemment des changements de représentant légal ?	☐	☐	☐		

Informations sur l'actionnariat	Oui	Non	NA	Impact	Observations
Existe-t-il parmi les actionnaires ou dirigeants des personnes politiquement exposées (PPE) ?	☐	☐	☐		
Existe-t-il une part de capital détenue par des actionnaires inconnus et/ou physiquement absents ?	☐	☐	☐		
Existe-t-il des doutes sur l'intégrité et la réputation des actionnaires ou dirigeants ?	☐	☐	☐		

Informations sur les dirigeants	Oui	Non	NA	Impact	Observations
Existe-t-il des éléments ou des indices permettant de penser que la direction pourrait être amenée à fausser délibérément les résultats de l'entité ?	☐	☐	☐		
Des personnes clés ont-elles quitté l'entité récemment ?	☐	☐	☐		
Les dirigeants changent-ils souvent de banque, d'avocat, d'expert-comptable ?	☐	☐	☐		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **12 526** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **95 530** euros et un total **charges** de **96 773** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-1 243** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	1 925					1 925
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 925					1 925
TOTAL		1 925					1 925

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 925	1 925	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	2 409	2 409	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 156	1 156	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		5 490	5 490	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 293	2 293		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	197	197		
	Taxes sur la valeur ajoutée	38	38		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		2 528	2 528		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

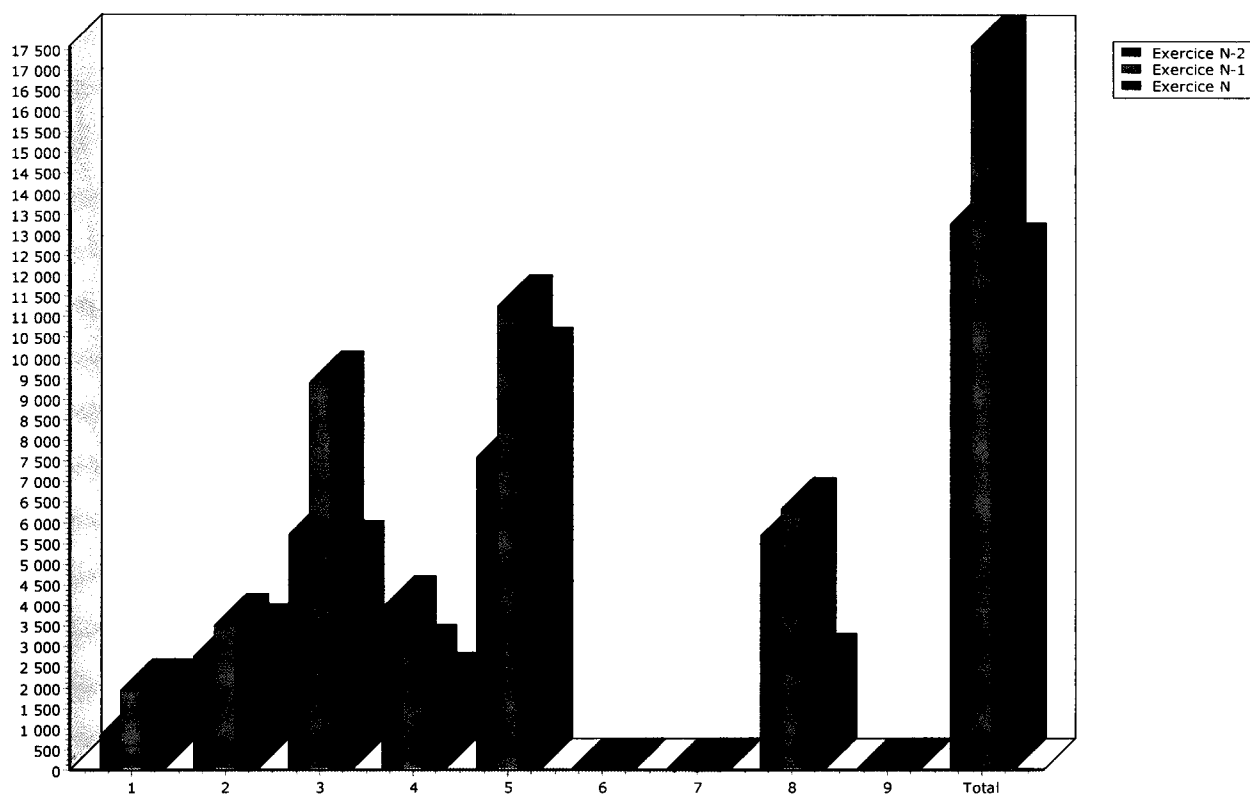
31/12/2018

Total des Charges à payer		720
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		720
FOURNISSEURS FNP	720	

Bilans Comparatifs

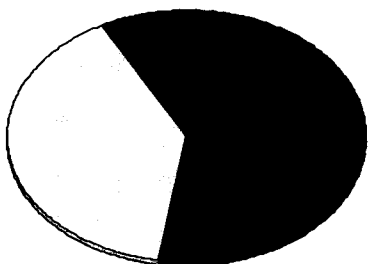
Etat exprimé en euros

	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018
1 - Immobilisations nettes	850 6,41	1 925 10,95	1 925 15,37
2 - Valeurs d'exploitation	2 774 20,91	3 493 19,87	3 250 25,95
3 - Réalisable	5 712 43,06	9 394 53,43	5 265 42,03
4 - Disponible	3 931 29,63	2 770 15,75	2 086 16,65
TOTAL ACTIF	13 267 100,00	17 582 100,00	12 526 100,00
5 - Capitaux propres	7 602 57,30	11 241 63,94	9 998 79,82
6 - Provisions pour risques et charges			
7 - Emprunts à long et moyen terme			
8 - Exigible à court terme	5 665 42,70	6 341 36,06	2 528 20,18
9 - Concours bancaires courants			
TOTAL PASSIF	13 267 100,00	17 582 100,00	12 526 100,00

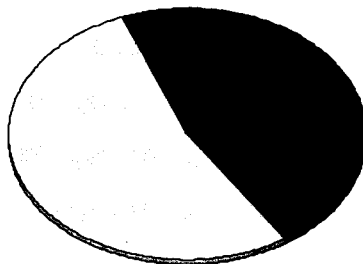


Bilans Comparatifs

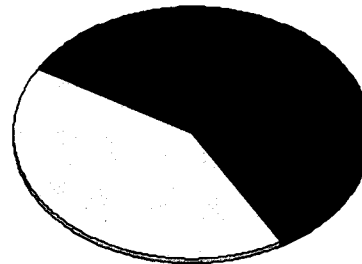
Etat exprimé en euros		31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018
■ 1 - Immobilisations nettes		850 6,41	1 925 10,95	1 925 15,37
■ 2 - Valeurs d'exploitation		2 774 20,91	3 493 19,87	3 250 25,95
□ 3 - Réalisable		5 712 43,06	9 394 53,43	5 265 42,03
■ 4 - Disponible		3 931 29,63	2 770 15,75	2 086 16,65
TOTAL ACTIF		13 267 100,00	17 582 100,00	12 526 100,00



31/12/2016

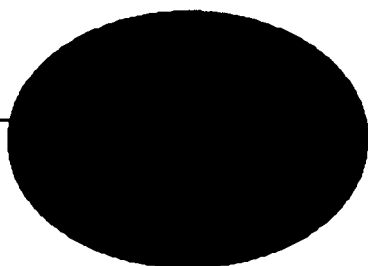


31/12/2017

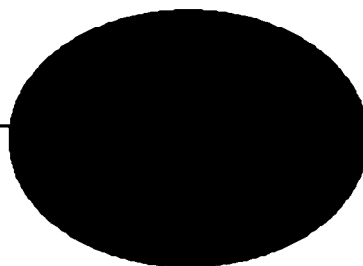


31/12/2018

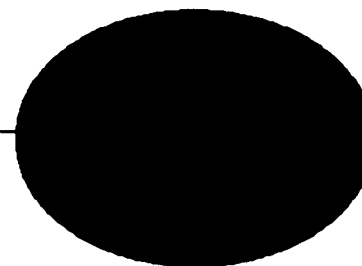
	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018
■ 5 - Capitaux propres	7 602 57,30	11 241 63,94	9 998 79,82
■ 6 - Provisions pour risques et charges			
□ 7 - Emprunts à long et moyen terme			
■ 8 - Exigible à court terme	5 665 42,70	6 341 36,06	2 528 20,18
□ 9 - Concours bancaires courants			
TOTAL PASSIF	13 267 100,00	17 582 100,00	12 526 100,00



31/12/2016



31/12/2017



31/12/2018

Détermination de la capacité d'autofinancement

Etat exprimé en euros

	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Nombre de mois de la période	12	12	15
Excédent (ou insuffisance) Brut d'Exploitation (E.B.E.)	606	5 441	4 024
+ Transferts de charges (d'exploitation)			
+ Autres produits (d'exploitation)	20	98	27
- Autres charges (d'exploitation)	36	82	33
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
+ Produits financiers	1	1	
- Charges financières			
+ Produits exceptionnels			
- Charges exceptionnelles	1 636		120
- Participation des salariés aux fruits de l'expansion			
- Impôts sur les bénéfices	197	1 819	1 296
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	(1 243)	3 639	2 602

Tableau de Financement

Etat exprimé en euros

Etat en valeurs nettes

31/12/2018

31/12/2017

Début d'exercice

Fin d'exercice

Emplois/Ressources

Emplois/Ressources

ACTIF CIRCULANT					
	Stocks	3 493	3 250	(243)	719
	Clients	6 954	2 409	(4 545)	4 201
	Autres créances	741	1 156	416	(518)
	TOTAL ACTIF CIRCULANT	11 187	6 815	(4 372)	4 401

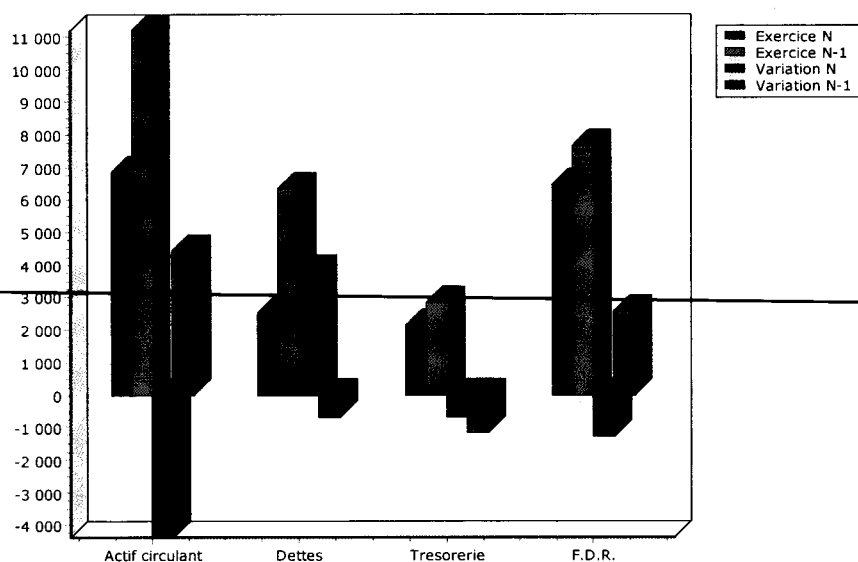
DETTES A COURT TERME					
	Fournisseurs	2 087	2 293	(206)	(306)
	Fournisseurs d'immobilisations				
	Autres dettes	4 253	235	4 018	(369)
	TOTAL DETTES A COURT TERME	6 341	2 528	3 812	(675)

BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	4 846	4 287	(559)	3 726
-------------------------------------	--------------	--------------	--------------	--------------

TRESORERIE					
	Disponible	2 820	2 136	(684)	(1 162)
	Concours bancaires courants & soldes créditeurs de banque				
	TOTAL TRESORERIE	2 820	2 136	(684)	(1 162)

FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	7 666	6 423	(1 243)	2 564
--------------------------------------	--------------	--------------	----------------	--------------

Emplois exprimés en positif - Ressources exprimées en négatif



Analyse fonctionnelle du bilan

Etat exprimé en euros
Etat en valeurs nettes

	31/12/2018	31/12/2017	Variations	%
EMPLOIS STABLES				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	1 925	1 925		
Charges à répartir				
Total emplois stables	1 925	1 925		
RESSOURCES STABLES				
Capital et réserves	9 591	5 952	3 639	61,14
Résultat	(1 243)	3 639	(4 882)	-134,15
Subventions investissements				
Provisions réglementées				
Provisions risques et charges				
Comptes courants d'associés				
Emprunts et dettes assimilés				
Total ressources stables	8 348	9 591	(1 243)	-12,96
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	6 423	7 666	(1 243)	-16,21
EMPLOIS CIRCULANTS				
Stocks de matières et marchandises	3 250	3 493	(243)	-6,95
Stocks en cours de produits				
Avances et acomptes				
Clients et comptes rattachés	2 409	6 954	(4 545)	-65,36
Effets escomptés				
Autres créances d'exploitation	1 156	741	416	56,13
Comptes de régularisation				
Total de l'actif circulant	6 815	11 187	(4 372)	-39,08
RESSOURCES CIRCULANTES				
Avances reçues				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 293	2 087	206	9,84
Dettes fiscales et sociales	235	4 253	(4 018)	-94,47
Autres dettes				
Comptes de régularisation				
Total du passif circulant	2 528	6 341	(3 812)	-60,13
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	4 287	4 846	(559)	-11,54
Disponibilités	2 086	2 770	(684)	-24,68
Valeurs mobilières de placement	50	50		
Total trésorerie active	2 136	2 820	(684)	-24,24
Concours bancaires				
Effets escomptés				
Total trésorerie passive				
TRESORERIE NETTE	2 136	2 820	(684)	-24,24
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	6 423	7 666	(1 243)	-16,21

Du résultat à la trésorerie

Etat exprimé en euros

Etat en valeurs nettes

31/12/2018

Impact sur la trésorerie

Recette

Dépense

Votre résultat comptable est de		1 243
Charges déduites du résultat mais ne donnant pas lieu à une sortie en trésorerie (amortissements, provisions, valeur nette comptable des éléments d'actif cédés)		
Produits intégrés dans le résultat mais ne donnant pas lieu à une entrée en trésorerie (reprises sur provisions, ...)		
Capacité de l'entreprise à financer elle-même son exploitation		1 243
Votre entreprise a en plus bénéficié de :		
Financement externe		
Produits des cessions et réductions des immobilisations financières		
Apports et comptes courants		
Nouveaux emprunts contractés sur l'exercice		
Subventions obtenues sur l'exercice		
Total des ressources externes		
Mais votre entreprise a des :		
Éléments à financer		
Dividendes		
Acquisitions d'éléments immobilisés		
Prélèvements et comptes courants		
Montant consacré au remboursement du capital des emprunts		
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Total des besoins de financement de l'exercice		
Compte tenu de :		
La situation de trésorerie de l'exercice précédent	2 820	
La situation de trésorerie théorique à la fin de l'exercice devrait s'élever à	1 577	
Cependant votre entreprise doit financer son cycle d'exploitation courant, qui se traduit par les éléments suivants à la fin de l'exercice en cours :		
Variation des stocks	243	
Acomptes versés		
Variation des créances clients	4 545	
Variation des autres créances		416
Acomptes reçus		
Variation des dettes fournisseurs	206	
Variation des autres dettes		4 018
Besoins générés par le financement du cycle d'exploitation	559	
La situation de trésorerie à la fin de l'exercice est donc de	2 136	

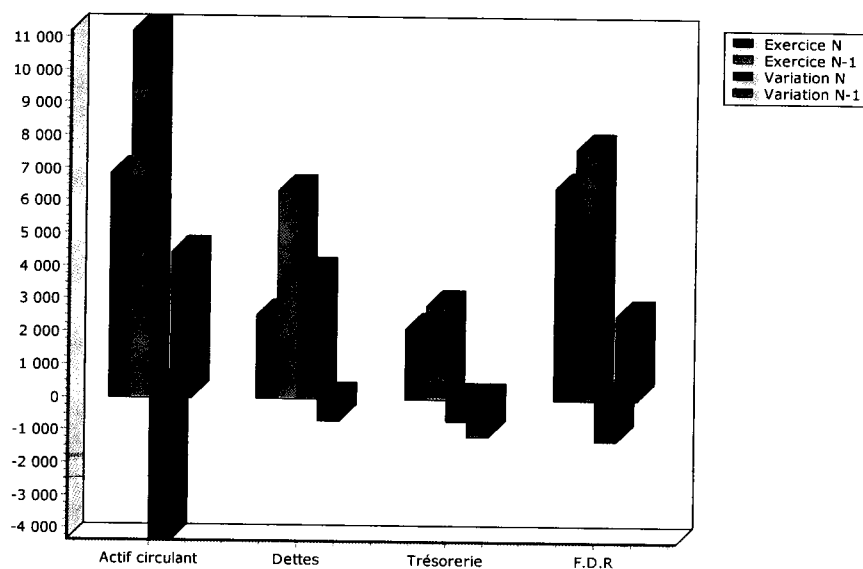
Tableau de Financement

Etat exprimé en euros

Etat en valeurs brutes

		31/12/2018			31/12/2017
		Début d'exercice	Fin d'exercice	Emplois/Ressources	Emplois/Ressources
ACTIF CIRCULANT	Stocks	3 493	3 250	(243)	719
	Clients	6 954	2 409	(4 545)	4 201
	Autres créances	741	1 156	416	(518)
	TOTAL ACTIF CIRCULANT	11 187	6 815	(4 372)	4 401
DETTES A COURT TERME	Fournisseurs	2 087	2 293	(206)	(306)
	Fournisseurs d'immobilisations				
	Autres dettes	4 253	235	4 018	(369)
	TOTAL DETTES A COURT TERME	6 341	2 528	3 812	(675)
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		4 846	4 287	(559)	3 726
TRESORERIE	Disponible	2 820	2 136	(684)	(1 162)
	Concours bancaires courants & soldes créditeurs de banque				
	TOTAL TRESORERIE	2 820	2 136	(684)	(1 162)
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		7 666	6 423	(1 243)	2 564

Emplois exprimés en positif - Ressources exprimées en négatif



SAS A2P INFO & SERVICES
Au capital de 5000 Euros (Cinq mille euros)
Siège social sis au 34, Rue Charles De Gaulle 60800 Crépy en Valois
RCS n°81395591100017, Compiègne

Concernant l'exercice clos de l'année 2018
PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE REUNIE EXTRAORDINAIREMENT
Du Samedi 20 juillet 2019, à 18h00

Les associés de la société par actions simplifiée, **SAS A2P INFO & SERVICES** se sont réunis en assemblée ordinaire et au siège social, sur convocation faite par le président le **Lundi 01 Juillet 2019**

M. BOREL Alexandre Raphael préside la séance en sa qualité de président de la société par actions simplifiée **SAS A2P INFO & SERVICES**

Sont présents :

Monsieur Lopes Pereira Gonçalves Philippe Arthur, en sa qualité de Directeur Général de la Société par actions simplifiée **SAS A2P INFO & SERVICES**

Monsieur Monestier Alexandre en sa qualité de Directeur Général délégué de la Société par actions simplifiée **SAS A2P INFO & SERVICES**.

Monsieur le Président constate en conséquence que l'assemblée générale peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise pour chacun des points évoqués dans l'ordre du jour adressé aux associés.

Monsieur le Président rappelle ensuite aux associés que l'ordre du jour de la présente assemblée générale ordinaire annuelle est le suivant :

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE REUNIE DU Samedi 20 Juillet 2019 est :

Monsieur le Président de la société par actions simplifiée **SAS A2P INFO & SERVICES** en sa qualité de Président de séance demande à l'assemblée de noter :

1) Le résultat affecté à l'année 2018 est le suivant :

- Réalisation d'un Chiffre d'Affaire HT de 95 509 € (quatre vingt quinze mille cinq cent neuf Euro)
- Pour un Bilan total de 12 526 € (douze mille cinq cent vingt six euro Euro)
- Pour un Résultat net de -1 243 € (négatif à mille deux cent quarante trois Euro)

2) Par vote à l'unanimité il n'y a pas de répartition des dividendes

3) Le résultat final basé sur -1 243 € (Trois Mille Six Cent Trente Euro) est en report à nouveau pour l'année 2019

Une discussion s'engage entre les associés, plus personne demandant la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION :

La prolongation du mandat de Président de M. BOREL Alexandre Raphael

Pas de rémunération salariale fixé pour les associés sur l'année 2019

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

M. BOREL Alexandre Raphaël

M. Lopes Pereira Goncalves Philippe Arthur

M. Monestier Alexandre Celestino

